

UQÀM

Département de musique

FACULTÉ DES ARTS

Université du Québec à Montréal

**Guide de présentation des travaux
académiques pour les cours de 1^{er} cycle**

**RÉDIGÉ PAR DANICK TROTTIER ET
APPROUVÉ PAR L'ASSEMBLÉE
DÉPARTEMENTALE**

PRINTEMPS 2017

Table des matières

PRÉSENTATION.....	4
I. Les consignes de rédaction pour tout travail.....	6
Contenu des travaux.....	6
Nombre de pages et pagination :.....	6
Présentation des œuvres, albums, chansons et artistes :	8
Présentation des livres, revues, articles et auteurs :	8
Inclusion et présentation d'exemples musicaux, images, tableaux et graphiques :	9
II. Le système de renvoi dans le corps du texte.....	9
Dans le cas de la citation :.....	10
Dans le cas de la mention :	11
III. Les consignes pour la bibliographie	12
Conventions pour l'entrée d'un auteur ou des auteurs :	13
Pour les livres imprimés, y compris les traductions et les rééditions :	13
Pour les livres électroniques :	14
Pour les articles de périodique :	14
Pour les articles en format électronique :.....	14
Pour les articles de quotidien ou autres :	15
Pour les articles de quotidien ou autres en ligne :.....	15
Pour les encyclopédies et dictionnaires consultés sans auteur :	15
Pour les encyclopédies et dictionnaires consultés avec auteur :	15
Pour les articles qui ne sont pas signés dans une encyclopédie ou un dictionnaire :.....	16
Pour les articles signés dans une encyclopédie ou un dictionnaire en ligne :.....	16
Pour les articles qui ne sont pas signés dans une encyclopédie ou un dictionnaire en ligne :	17
Pour les mémoires et les thèses :.....	17
Pour les partitions musicales :.....	17
Pour les partitions musicales en ligne :.....	18
Pour les enregistrements :	18
Pour les enregistrements en ligne autres que vidéoclips, documentaires, etc. :.....	19
Pour les films, documentaires, DVD et autres enregistrements :	19
Pour les films, documentaires, vidéoclips ou autres en ligne :	19
Pour les sites Internet consultés :	20
Annexe 1 : Modèle de page de présentation.....	21

PRÉSENTATION

Le présent guide a été conçu dans le but d'orienter les étudiantes et étudiants du Département de musique dans la production de leurs travaux académiques, notamment les travaux écrits. Les consignes présentées dans le guide peuvent aussi convenir à certains travaux pratiques. À moins d'un avis contraire d'une enseignante ou d'un enseignant, ce guide est valide pour les travaux produits dans tous les cours qui portent le sigle MUS et MUM. Entre autres, il a fait l'objet de discussions entre les professeures et professeurs du Département de musique et prend en considération les questions et demandes qui leur ont été adressées dans différents cours et en contexte de production académique. En tout temps, en cas de doute, l'étudiante ou l'étudiant doit s'en remettre à l'enseignante ou l'enseignant qui donne le cours dans le contexte duquel un travail doit être produit et aux spécifications mentionnées dans le plan de cours.

Ce guide porte sur les consignes rédactionnelles qui prévalent dans le cadre d'un travail académique, ce qui est communément appelé un protocole de rédaction. Pour ce faire, celles-ci sont divisées en trois parties :

- 1) les consignes d'écriture pour le corps du texte ;
- 2) les consignes de citation et de référence ;
- 3) les consignes pour la bibliographie.

De manière à être en continuité avec les habitudes prises dans les autres départements de l'UQAM, notamment la Faculté des arts et la Faculté de l'éducation, le Département de musique adopte les normes de rédaction et le système de référence propres à l'American Psychological Association, soit le style APA. Comme nous sommes dans une discipline qui contient ses propres exigences, par exemple l'indication de notes musicales ou l'insertion d'exemples musicaux, le guide comprend également des ajouts qui s'appliquent spécifiquement aux travaux réalisés dans un programme de musique. Dans le cas des étudiantes et étudiants provenant d'un autre secteur de l'UQAM et qui utilisent un autre système de renvoi, par exemple le Chicago Style, ce dernier sera toléré dans les travaux pour autant qu'il soit appliqué avec rigueur et que les autres consignes qui portent sur la musique soient rigoureusement respectées.

Ce guide a pour objectif d'uniformiser les travaux académiques de manière à dissiper les ambiguïtés dans les normes de présentation et à transmettre aux étudiantes et étudiants une méthodologie de travail qu'elles et ils pourront appliquer d'un cours à l'autre et dans un contexte professionnel une fois leurs études complétées.

Dans le but d'améliorer la saisie rapide des informations les plus pertinentes dans le guide, la fonction de soulignement a été utilisée à certains endroits. Toutefois, il est à noter qu'elle n'est pas recommandée dans le contexte d'un travail académique.

Toute question plus spécifique par rapport au présent guide et toute suggestion en vue de l'améliorer devront être adressées par courriel à Danick Trottier (trottier.danick@uqam.ca).

I. Les consignes de rédaction pour tout travail, notamment les travaux écrits (sauf avis contraire de l'enseignante ou de l'enseignant)

Contenu des travaux :

- Une page de présentation (voir Annexe 1) – l'étudiante ou l'étudiant doit obligatoirement présenter les informations qui se trouvent en Annexe 1 ;
- Une table des matières avec le titre des différentes sections du travail et les numéros de page correspondants ;
- Une introduction (clairement identifiée) en guise d'ouverture au travail ;
- Une conclusion (clairement identifiée) en guise de fermeture au travail ;
- Une division du travail en partie ou en section selon les consignes de l'enseignante ou de l'enseignant ;
- Une bibliographie en fin de travail ;
- S'il y a lieu, les annexes se placent après la bibliographie et sont clairement indiquées dans la table des matières (dans le cas où les annexes ne sont pas intégrées au document Word, les numéros de page ne sont pas nécessaires).

Nombre de pages et pagination :

- Le nombre de pages varie d'un travail à l'autre et est toujours déterminé dans le plan de cours de l'enseignante ou de l'enseignant ;
- Peu importe le nombre de pages, un travail académique doit toujours être paginé en favorisant une entrée des pages dans le coin droit en bas de chacune des pages, à l'exception de la page de présentation.

Normes rédactionnelles pour l'écriture d'un travail :

- La police utilisée dans les travaux académiques est Times New Roman ;
- La taille de la police utilisée est de 12 ;
- L'espacement dans les paragraphes est de 1,5 interligne ;
- Le texte doit être justifié ;

- La couleur utilisée pour l'écriture est le noir standard et aucune autre couleur ne sera tolérée (sauf pour le matériel pédagogique développé dans certains cours du programme en enseignement ou dans d'autres cours selon les directives de l'enseignante ou de l'enseignant), ce qui comprend la surbrillance ;
- Les marges doivent être de 2 cm de chaque côté ;
- Les titres des sections, parties, sous-sections, sous-parties, etc., sont identifiés en caractère gras et placé à gauche ;
- Chaque paragraphe doit faire l'objet d'un alinéa en début de paragraphe ;
- L'ajout de graphie comme le gras, l'italique et le soulignement n'est toléré que dans les cas précis rapportés dans ce document (voir plus bas) ;
- Les chiffres peuvent être utilisés dans le cas d'une énumération après l'ouverture avec les deux points et avec une parenthèse (selon le système : 1) ; 2) ; 3) ; etc.) ;
- Les nombres apparaissent en lettres dans le cas des nombres entiers (ex. un, deux, etc.) et en chiffres lorsqu'ils contiennent deux décimales et plus (ex. 10, 11, etc.) ;
- Il faut éviter le plus possible les abréviations et acronymes – il faut favoriser l'écriture complète des mots et noms.
- L'usage des notes de bas de page peut être utilisé dans des contextes précis (voir plus bas) ou pour ajouter des éléments d'explication ;
- Les mots en langue étrangère, par exemple ceux provenant de l'anglais dans le cas de la musique pop, doivent apparaître en italique dans le texte – par exemple, le rôle que jouent les *backbeats* dans le rock and roll ou le rôle de la *persona* chez les chanteuses et chanteurs ;
- Les genres musicaux provenant d'une langue étrangère n'ont pas à être écrits en majuscule ni en italique : rock and roll, world music, grunge, etc.
- Les notes de musique doivent toujours apparaître en italique, par exemple : l'accord de *Do* majeur dans tel passage ou la quinte diminuée formée de *fa* et *si* ;
- Le travail est imprimé de manière recto uniquement.

Présentation des œuvres, albums, chansons et artistes :

- Une œuvre artistique doit toujours apparaître en italique dans le corps d'un texte, que ce titre soit en format original ou dans une traduction, par exemple : *Tristan und Isolde* de Richard Wagner ;
- Il en va de même des titres d'album, par exemple : *The Dark Side of the Moon* de Pink Floyd ;
- Les titres de chanson ou de pièce inclus dans un recueil doivent toujours apparaître entre guillemets dans le corps d'un texte, par exemple : « Lindberg » de l'album *Robert Charlebois avec Louise Forestier* ou « Gute Nacht » du recueil *Winterreise* de Franz Schubert ;
- La traduction française pour les titres des œuvres est acceptée pour autant qu'elle soit utilisée dans la tradition artistique concernée et qu'elle n'est pas inventée par l'étudiante ou l'étudiant, par exemple : *Tristan et Isolde* de Richard Wagner ;
- Dans le cas des productions artistiques, l'usage des majuscules tient compte de l'ordre d'apparition du premier mot, par exemple : *La Neuvième symphonie* de Ludwig Van Beethoven ou *Le Voyage d'hiver* de Franz Schubert ;
- Le nom d'un artiste doit apparaître au complet la première fois (par ex. Gustav Mahler) qu'il est mentionné dans un texte ; par la suite, seul le nom de famille (par ex. Mahler) peut être employé.

Présentation des livres, revues, articles et auteurs :

- Les titres des livres et de toute autre production intellectuelle apparaissent toujours en italique, que ce soit à nouveau en format original ou dans une traduction, par exemple : *Emotion and Meaning in Music* de Leonard B. Meyer ;
- Il en va de même des titres de revue, journaux, quotidiens, etc., par exemple : la revue *Circuit. Musiques contemporaines* ou le quotidien *Le Devoir* ;
- De même, les titres d'articles scientifiques, d'articles de journaux, de chapitres provenant d'un livre, etc., bref d'une section rattachée à un tout comme un numéro de journal ou la publication d'un quotidien, doivent apparaître entre guillemets, par exemple : le chapitre « Mondes de l'art et activité collective » de l'ouvrage *Les Mondes de l'art* d'Howard S. Becker ;

- Dans le cas des productions scientifiques, l'usage des majuscules doit être conforme à ce qu'on retrouve dans la publication originale ;
- Le nom d'un auteur (par ex. Claude Dauphin) doit apparaître au long la première fois qu'il est mentionné dans un texte ; par la suite, seul le nom de famille (par ex. Dauphin) peut être employé.

Inclusion et présentation d'exemples musicaux, images, tableaux et graphiques :

- À l'exception des travaux pratiques ou des consignes données par l'enseignante ou l'enseignant, il faut éviter le plus possible de charger le texte d'exemples musicaux, images, tableaux, graphiques, etc. : ceux-ci sont acceptés pour autant que leur insertion soit justifiée et qu'ils occupent un espace raisonnable au sein du travail ;
- Les exemples musicaux, images, tableaux et graphiques ne peuvent être introduits dans le corps du texte à la main ou sous forme de papier imprimé et collé ;
- Les exemples musicaux, images, tableaux et graphiques doivent être travaillés à partir de logiciels informatiques, par exemple : les applications dans Word pour les tableaux, Finale ou Sibelius dans le cas des exemples musicaux, etc.
- Les exemples musicaux, images, tableaux et graphiques doivent toujours être mentionnés dans le corps du texte sous la forme suivante : voir Exemple musical 1, voir Exemple musical 2, etc. ; voir Image 1, voir Image 2, etc. ; etc.
- En dessous des exemples musicaux, images, tableaux et graphiques, les informations pertinentes doivent apparaître et les sources sont incluses dans la bibliographie : Exemple musical 1 : R. Schumann, *Kinderszenen* op. 15, « Träumerei », mesures 1-8 – dans le cas où l'exemple musical est repiqué à l'oreille, il faut mentionner « transcrit par l'auteur » à la fin des informations ;
- Les exemples musicaux, tout comme les images, peuvent faire l'objet d'ajout en annexe avec l'intervention au crayon au sein de l'image ou de l'extrait de partition.

II. Le système de renvoi dans le corps du texte

Un travail académique doit clairement présenter ses sources, c'est-à-dire la provenance de l'information ainsi que les écrits et autres sources qui ont conduit à la réflexion. Toute omission en ce sens est considérée comme du plagiat et peut entraîner un

échec. Le proverbe « il faut rendre à César ce qui appartient à César » a force de loi dans le monde académique et plus généralement dans le monde scientifique. Le règlement n° 18 qui prévaut à l'UQAM sur les infractions de nature académique énumère les formes de plagiat et clarifie la position de l'UQAM à cet effet – l'enseignante ou l'enseignant a l'obligation de l'insérer dans son plan de cours et d'en tenir compte dans ses évaluations.

Le renvoi à une information extérieure peut prendre deux formes : ou bien une citation, ou bien une mention, les deux étant ensuite accompagnées de la provenance de l'information.

Dans le cas de la citation :

- Elle est obligatoirement accompagnée de l'usage des guillemets français (« ... ») – dans le cas où la citation utilise également les guillemets français, ces derniers sont remplacés par les guillemets de langue anglaise, soit "...";
- Elle peut être incluse à l'intérieur d'une phrase ou faire l'objet d'une ouverture avec l'usage des deux points ;
- La fermeture de la citation se fait par un point selon deux possibilités : ou bien à l'intérieur des guillemets après l'usage des deux points, ou à l'extérieur des guillemets lorsque la citation est intégrée au sein d'une phrase ;
- Lorsque l'information est tronquée dans le cadre d'une citation ou comprend un complément, l'usage des crochets est obligatoire ;
- Par exemple, une citation qui serait coupée à un endroit irait comme suit : « selon les musiciens questionnés [...], les chansons jouées lors du concert étaient de bonne qualité » ;
- Dans le cas d'un ajout, l'information supplémentaire irait entre crochets : « selon les musiciens questionnés [...], les chansons jouées [provenant du rock and roll des années 1950] lors du concert étaient de bonne qualité » ;
- Dans le cas d'une citation en langue étrangère, l'étudiante ou l'étudiant doit proposer une traduction en langue française dans le corps du texte et ajouter en note de bas de page l'original en langue étrangère.

Dans le cas de la mention :

- L'information n'est pas donnée directement comme dans la citation, mais est plutôt sous-entendue, mentionnée, bref est indiquée à titre de complément ;
- Par exemple, les idées d'un auteur peuvent être résumées à partir de ses mots, suite à quoi le système de renvoi est inséré ;
- Par exemple, dans le contexte d'une réflexion, un renvoi peut être ajouté selon le système de renvoi pour mentionner le fait que telle étude ou tel livre traite de la question ou a été pris en considération ;
- Les mentions à la provenance de l'information peuvent prendre plusieurs formes dans le cadre d'un texte et sont cruciales pour montrer l'ampleur de la recherche effectuée et mettre en perspective la tradition scientifique en lien avec la problématique ou le sujet traité.

Le système de renvoi préconisé pour les sources est celui des notes infrapaginales (dans le corps du texte) et doit être rigoureusement conservé tout au long du travail selon les consignes suivantes :

- Les notes infrapaginales fonctionnent selon une insertion dans le texte avec les parenthèses ;
- Peu importe qu'il s'agisse d'un livre, d'un article, d'une étude ou autres, les informations données entre parenthèses sont uniquement les suivantes : (auteur(s), année, pages) ;
- Si l'information apparaît dans le corps du texte, par exemple le nom de l'auteur, elle n'a pas à être répétée entre parenthèses ;
- Par exemple, dans le cas d'une citation : « *La Missa Solemnis* [de Beethoven] avait elle-même été originellement conçue comme une œuvre de musique d'État. » (Buch, 1999, p. 109) ;
- Par exemple, dans le cas d'une mention: Dans la réflexion qu'il propose sur la réception des œuvres musicales, Claude Dauphin (2011, p. 145-164) insiste sur la fonction poétique et sémantique que prennent les titres chez les auditeurs ;

- Autre exemple dans le cas d'une mention : La recherche de dissonances musicales circonscrit la période expressionniste de Schoenberg à travers des œuvres comme *Erwartung* et *Pierrot lunaire* (Poirier, 1995, p. 131-154) ;
- Si l'ouvrage, l'article, l'étude et autres comportent deux auteurs, on utilise la coordination « et » ;
- Dans le cas de plusieurs auteurs, on utilise la virgule pour séparer les noms ainsi que la coordination « et » avant le nom du dernier auteur ;
- Si la publication a fait l'objet d'une réédition, il faut indiquer les deux années (avec l'usage de la barre transversale), soit l'année d'origine et l'année de la publication utilisée, par exemple pour l'édition française d'*Émotion et signification en musique* de Leonard B. Meyer (1956/2011) ;
- Les pages indiquées doivent être celles où se trouve l'information, qu'il s'agisse d'une seule page ou de plusieurs pages – dans le cas d'une citation, les pages indiquées doivent seulement être celles où apparait le texte cité ;
- Si l'information est déjà citée par un auteur, il faut l'indiquer en employant la formule « tel que cité par », par exemple : « Il y a là, pour un œil exercé, tous les matériaux d'un scandale. » (Cocteau tel que cité par Ross, 2007/2010, p. 115)
- S'il y a plus d'une référence à mettre à l'intérieur des parenthèses, on sépare ces références par l'usage du point-virgule.

III. Les consignes pour la bibliographie

Tout travail de rédaction doit obligatoirement comporter une bibliographie. Seuls les ouvrages, articles, études, partitions, sites Internet, etc., mentionnés ou cités dans le corps du texte se voient attribuer une entrée dans la bibliographie. Chacun des documents mentionnés ou cités fait l'objet d'une entrée bibliographique distincte, les entrées étant ordonnées de manière alphabétique de A à Z selon la première lettre du nom de l'auteur ou l'auteur ou des auteurs. On peut organiser la bibliographie par différentes catégories comme cela est présenté ci-dessous, à ceci près qu'une telle catégorisation est facultative.

Si un ouvrage a été consulté pour plus d'un chapitre, par exemple dans le cas d'un ouvrage collectif, chaque chapitre consulté doit faire l'objet d'une entrée différente en fonction de l'auteure ou l'auteur ou des auteurs. Les auteures et auteurs sont privilégiés pour constituer les entrées bibliographiques selon l'ordre alphabétique obligatoire. Pour cette raison, les documents qui ne sont pas signés et qui ne comprennent pas d'auteure ou d'auteur clairement identifiables sont à éviter. Toutefois, depuis l'arrivée d'Internet, des pages comme celles proposées par *Wikipédia* (à utiliser avec parcimonie !) ne portent pas de signature. Dans pareil cas, l'entrée bibliographique débute avec le nom attribué à la matière, par exemple « Richard Wagner » dans le cas de la page *Wikipédia* consacrée à ce compositeur.

Conventions pour l'entrée d'une auteure, d'un auteur ou des auteurs :

Une auteure ou un auteur	Nom, P.
Deux auteurs	Nom, P. et Nom, P.
Trois auteurs	Nom, P., Nom, P. et Nom, P.
Etc.	

Pour les livres imprimés, y compris les traductions et les rééditions :

- Nom, P. (année). *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre* (édition s'il y a lieu) (s'il y a lieu, P. Nom, trad.). Lieu de publication : Maison d'édition. (s'il y a lieu, original publié en année)
- Dauphin, C. (2011). *Pourquoi enseigner la musique ? Propos sur l'éducation musicale à la lumière de l'histoire, de la philosophie et de l'esthétique*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- Ross, A. (2010). *À l'écoute du XX^e siècle. La modernité en musique* (L. Slaars, trad.). Arles : Actes Sud.

- Shuker, R. (2008). *Understanding Popular Music Culture* (3^e éd.). Londres : Routledge. (Original publié en 1994)

Pour les livres électroniques :

- Nom, P. (année). *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre*. Consulté à l'adresse URL de l'item consulté ou URL de la base de données.
- Strong, C. (2011). *Grunge: Music and Memory*. Consulté à l'adresse <http://ebookcentral.proquest.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/lib/uqam/reader.action?docID=783960> .

Pour les articles de périodique :

- Nom, P. (année, mois ou saison s'il y a lieu). Titre de l'article. *Titre du période, volume*(numéro), première page-dernière page de l'article.
- Doucet, J. (2014, automne). La perception du groove dans la musique funk et ses dérivés : revue et analyses. *Les Cahiers de la Société québécoise de recherche en musique*, 15(2), 87-97.
- Trottier, D. (2015, juin). Richard Beaudoin et la méthode du microminutage. Comment à la fois interroger et réinterroger le matériau musical. *Dissonance*, (130), 14-23.

Pour les articles en format électronique :

- Nom, P. (année, mois ou saison s'il y a lieu). Titre [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre*. *Titre du période, volume*(numéro). Consulté à l'adresse URL de l'item consulté ou URL de la base de données.

- Blanchet, P. (2016, mai). Chants de femmes triomphantes : Les opérettes citées dans Le Verfügbar aux Enfers. *Revue musicale OICRM*, 3(2). Consulté à l'adresse <http://revuemusicaleoicrm.org/rmo-vol3-n2/chants-de-femmes-triomphantes/#citation> .

Pour les articles de quotidien ou autres :

- Nom, P. (année, jour et mois). Titre de l'article. *Titre du quotidien*, page de l'article ou première page-dernière page de l'article.
- Huss, C. (2017, 18 mars et 19 mars). L'opéra, de paria à nec plus ultra. *Le Devoir*, p. E5.

Pour les articles de quotidien ou autres en ligne :

- Nom, P. (année). Titre de l'article. *Titre du quotidien*. Consulté à l'adresse URL de l'item consulté ou URL de la base de données.
- Thérien, V. (2017, 6 avril). Damien Robitaille trouve l'harmonie. *Voir*. Consulté à l'adresse <https://voir.ca/musique/2017/04/06/damien-robitaille-trouve-lharmonie/>.

Pour les encyclopédies et dictionnaires consultés sans auteur :

- *Titre* (édition s'il y a lieu, volumes s'il y a lieu). (année). Lieu de publication : Maison d'édition.
- *Le petit Larousse illustré*. (2004). Paris : Larousse.

Pour les encyclopédies et dictionnaires consultés avec auteur :

- Nom, P. (dir.). (année). *Titre* (édition s'il y a lieu, volumes s'il y a lieu). Lieu de publication : Maison d'édition.

- Vignal, M. (dir.). (2011). *Dictionnaire de la musique* (2^e éd.). Paris : Larousse.

Pour les chapitres signés dans un collectif d’auteurs, une encyclopédie ou un dictionnaire avec direction de publication :

- Nom, P. (année). Titre du chapitre ou de l’article. Dans P. Nom (dir.), *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre* ou volume « ???? » (p. de l’article). Lieu de publication : Maison d’édition.
- Fauser, A. (2006). Histoires interrompues : raconter l’histoire de la musique en France. Dans S. Caron, F. de Médicis et M. Duchesneau (dir.), *Musique et modernité en France (1900-1945)* (p. 19-50). Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal.
- Fabbri, F. (2003). La chanson. Dans J.-J. Nattiez (dir.), *Musiques. Une encyclopédie pour le XXI^e siècle*, vol. 1 « Musiques du XX^e siècle » (p. 674-702). Arles : Actes Sud.

Pour les articles qui ne sont pas signés dans une encyclopédie ou un dictionnaire :

- Titre de l’article. (année) Dans P. Nom (dir.), *Titre* (p. de l’article). Lieu de publication : Maison d’édition.
- Bernstein, Leonard. (1982). Dans A. Pâris (dir.), *Dictionnaire des interprètes et de l’interprétation musicale* (p. 170-171). Paris : Robert Laffont.

Pour les articles signés dans une encyclopédie ou un dictionnaire en ligne :

- Nom, P. Titre de l’article. Dans *Titre*. Consulté le [date] à l’adresse URL de l’item consulté ou URL de la base de données.

- Larue, J. et Wolf, E. K. Symphony, §I: 18th century. Dans *Grove Music Online*. Consulté le 24 avril 2017 à l'adresse <http://www.oxfordmusiconline.com.proxy.bibliotheques.uqam.ca:2048/subscriber/article/grove/music/27254pg1#S27254.1> .

Pour les articles qui ne sont pas signés dans une encyclopédie ou un dictionnaire en ligne :

- Titre de l'article. Dans *Titre*. Consulté le [date] à l'adresse URL de l'item consulté ou URL de la base de données.
- Liste des gammes et modes. Dans *Wikipédia*. Consulté le 24 avril 2017 à l'adresse https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_gammes_et_modes .

Pour les mémoires et les thèses :

- Nom, P. (année). *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre* (mémoire de maîtrise inédit ou thèse de doctorat inédite). Université [deux universités dans le cas des cotutelles de doctorat].
- Trottier, D. (2007). *La querelle Schonberg/Stravinski. Historique et prémisses d'une théorie des querelles au sein de l'avant-garde musicale* (thèse de doctorat inédite). Université de Montréal et École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris.

Pour les partitions musicales :

- Nom, P. (année). *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre*. Lieu de publication : Maison d'édition. (Original publié en année)
- Ravel, M. (2006). *Daphnis and Chloe. Suites I and II in Full Score*. Mineola, New York : Dover Publications, Inc. (1911 et 1913)

Pour les partitions musicales en ligne :

- Nom, P. (Original publié en année). *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre*. Consulté le [date] à l'adresse URL de l'item consulté ou URL de la base de données.
- Mahler, G. (1906). *Symphony No. 6 in A Minor*. Consulté le 24 avril 2017 à l'adresse http://search.alexanderstreet.com/view/work/bibliographic_entity%7Cscore%7C69036#page/1/mode/1/chapter/bibliographic_entity%7Cscore_movement%7C458037 .

Pour les enregistrements :

- Nom, P. (date de création de l'œuvre, de la pièce ou de la chanson ; mention sans date dans le cas où on l'ignore). Titre [point, point-virgule ou autres selon le titre] Sous-titre de l'œuvre ou de la chanson [dans le cas d'une œuvre du répertoire ou d'une reprise, enregistré par nom de l'artiste]. Sur *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre* de l'enregistrement [spécifier la nature du contenu, par ex. CD, disque vinyle, etc.]. Lieu de publication : Maison d'édition. (année de parution de l'enregistrement si différent de l'année de parution de l'œuvre, de la pièce ou de la chanson).
- Watson, P. (2009). *Wooden arms*. Sur *Wooden Arms* [CD]. Montréal : Secret City Records.
- U2. (1987). *Where the streets have no name* [enregistré par Terez Montcalm]. Sur *Connection* [CD]. Montréal : GSI Musique. (2009)
- Purcell, H. (1689). *Dido and Aeneas* [enregistré par European Voices et Le concert d'Astrée]. Sur *Purcell. Dido and Aeneas* [CD]. UK : EMI Records LTD/Virgin Classics. (2003)

Pour les enregistrements en ligne autres que vidéoclips, documentaires, etc. :

- Nom, P. (date de création de l'œuvre, de la pièce ou de la chanson ; mention sans date dans le cas où on l'ignore). Titre [point, point-virgule ou autres selon le titre] Sous-titre de l'œuvre ou de la chanson [dans le cas d'une œuvre du répertoire ou d'une reprise, enregistré par nom de l'artiste]. Sur *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre* de l'enregistrement. Consulté le [date] à l'adresse URL de l'item consulté ou URL de la base de données.
- Russolo, L. (1913). L'aviatore Dro, p. 33. Consulté le 24 avril 2017 à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=HbEQNinYKh4> .
- Beck. (2002). The Golden Age. Sur *Sea Change*. Consulté le 24 avril 2017 à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=jFIVUpSpMJw&list=PLWnVxuqyY7JjxVBNd2d6Tu6CbY0qUN8Ay> .

Pour les films, documentaires, DVD et autres enregistrements :

- Nom, P. (année). *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre* [spécifier la nature du contenu, par ex. film, documentaire, concert en DVD, etc.].
Lieu de production : Maison de production.
- Grohl, D., Ramsay, J. et Rota, James A. (2013). *Sound City* [documentaire].
Ontario, Canada : Roswell Films/Sony Music Entertainment Canada Inc.

Pour les films, documentaires, vidéoclips ou autres en ligne :

- Nom, P. (année). *Titre* [point, point-virgule ou autres selon le titre] *Sous-titre* [spécifier la nature du contenu, par ex. film, documentaire, concert en DVD, etc.].
Production [s'il y a lieu]. Consulté le [date] à l'adresse URL de l'item consulté ou URL de la base de données.

- Laurence, D. *La musique à tout prix* [documentaire]. Esperamos. Consulté le 24 avril 2017 à l'adresse <http://telequebec.tv/documentaire/la-musique-a-tout-prix/> .

Pour les sites Internet consultés :

- Titre du site consulté ou de la source consultée. Section ou texte consulté s'il y a lieu. Consulté le [date] à l'adresse URL .
- UQAM – Bibliothèques. Bibliothèque de musique. Consulté le 24 avril 2017 à l'adresse <http://www.bibliotheques.uqam.ca/musique> .

Annexe 1 : Modèle de page de présentation

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

TITRE DU TRAVAIL (en majuscules)

Travail présenté

à

Prénom et Nom de l'enseignante ou de l'enseignant

Dans le cadre du cours

Titre du cours

Sigle de cours + groupe

Par

Prénom et Nom de l'étudiante ou l'étudiant

Code permanent

Jour, mois et année de la date de remise du travail
(absence de pagination pour la page de présentation)